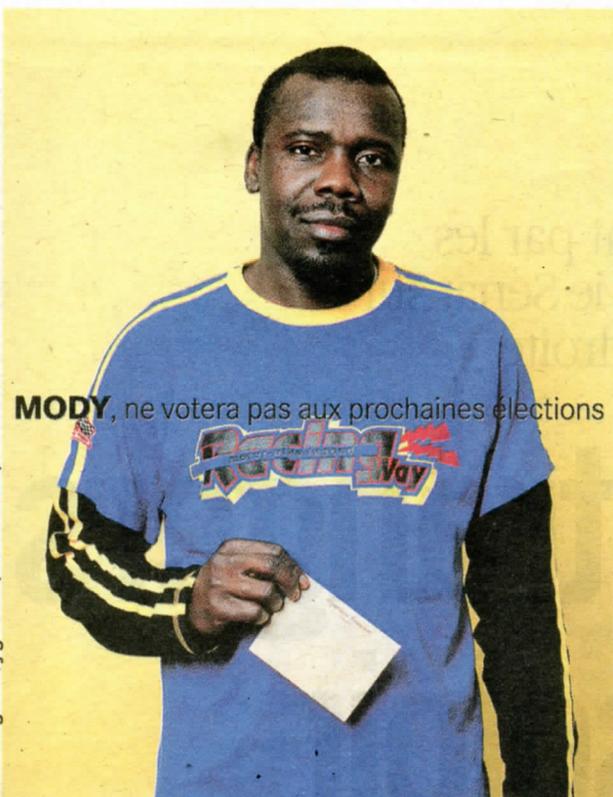


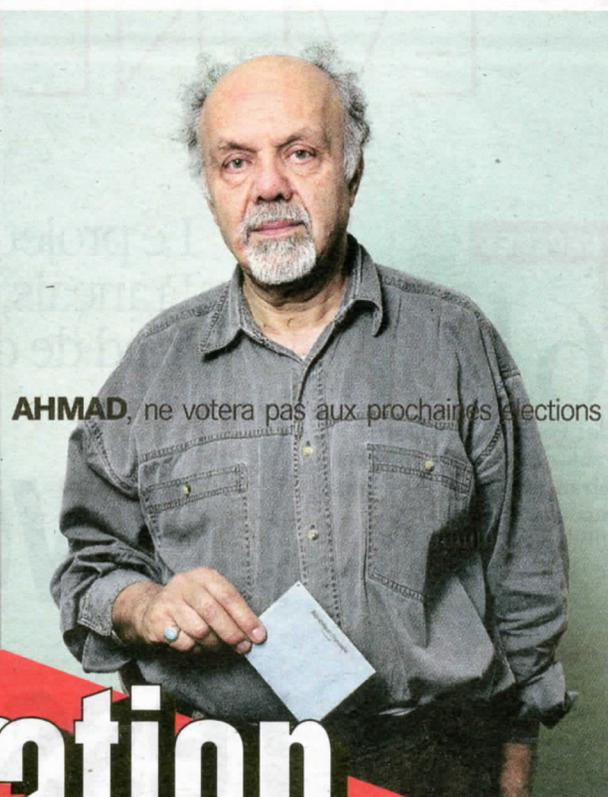
Série 'J'y suis, j'y vote' (mars 2006). PHOTOS MARION POUSSIER, PICTURETANK



MODY, ne votera pas aux prochaines élections



YINGXIAO, ne votera pas aux prochaines élections



AHMAD, ne votera pas aux prochaines élections

Libération

Rejeté par Sarkozy, défendu par le PS... le droit de vote des étrangers s'invite dans la campagne.

PAGES 2-6

Interdits de vote



PERLA, ne votera pas aux prochaines élections



MARC, ne votera pas aux prochaines élections



PINAR, ne votera pas aux prochaines élections

Karachi: le juge convoque Villepin

EXCLUSIF Alors que l'ancien Premier ministre doit annoncer mercredi sa candidature – ou plus vraisemblablement sa non-candidature – à la présidence de la République, Dominique de Villepin

devrait également être interrogé, en janvier, par les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire, chargés du volet financier de l'affaire Karachi. Cette convocation est liée aux déclarations de l'intermé-

diaire Ziad Takieddine. Dominique de Villepin pourrait aussi être entendu comme témoin dans l'affaire Relais & Châteaux, qui voit l'un de ses proches incarcéré.

PAGE 15

Livres

Les lettres d'Aragon à l'insaisissable Breton.

L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE, CAHIER CENTRAL

Lyon, ville lumière

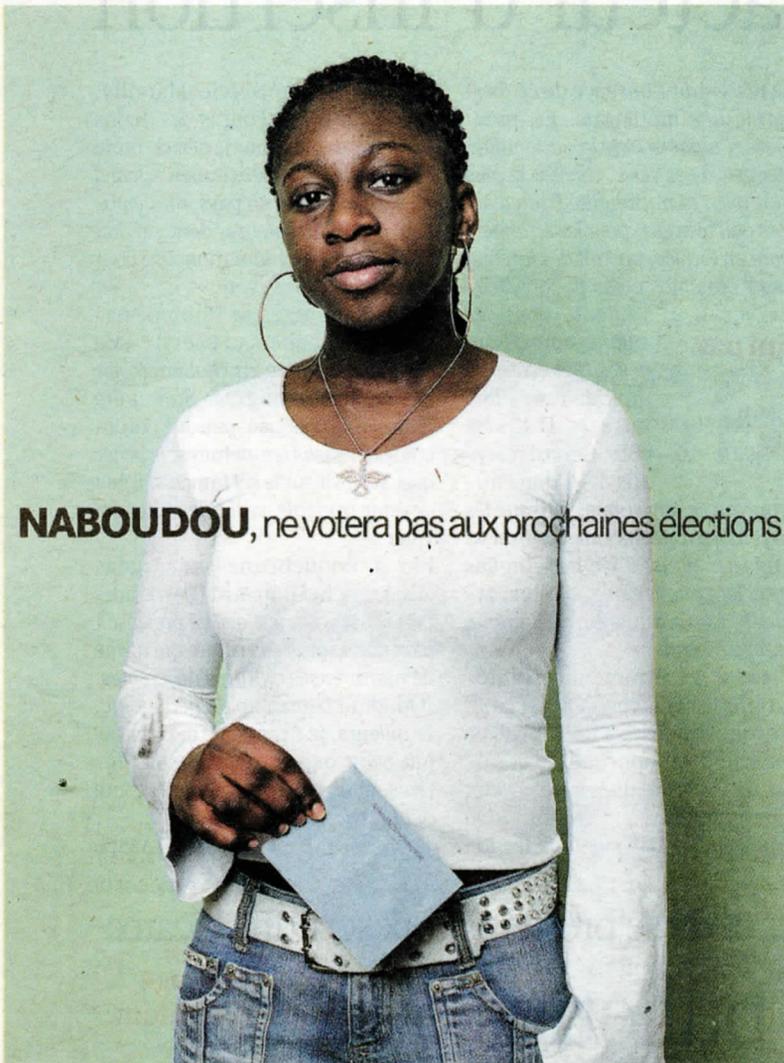
Sculptures, vidéos, projections... notre sélection pour la 13^e édition de la fête lyonnaise.

4 PAGES CENTRALES

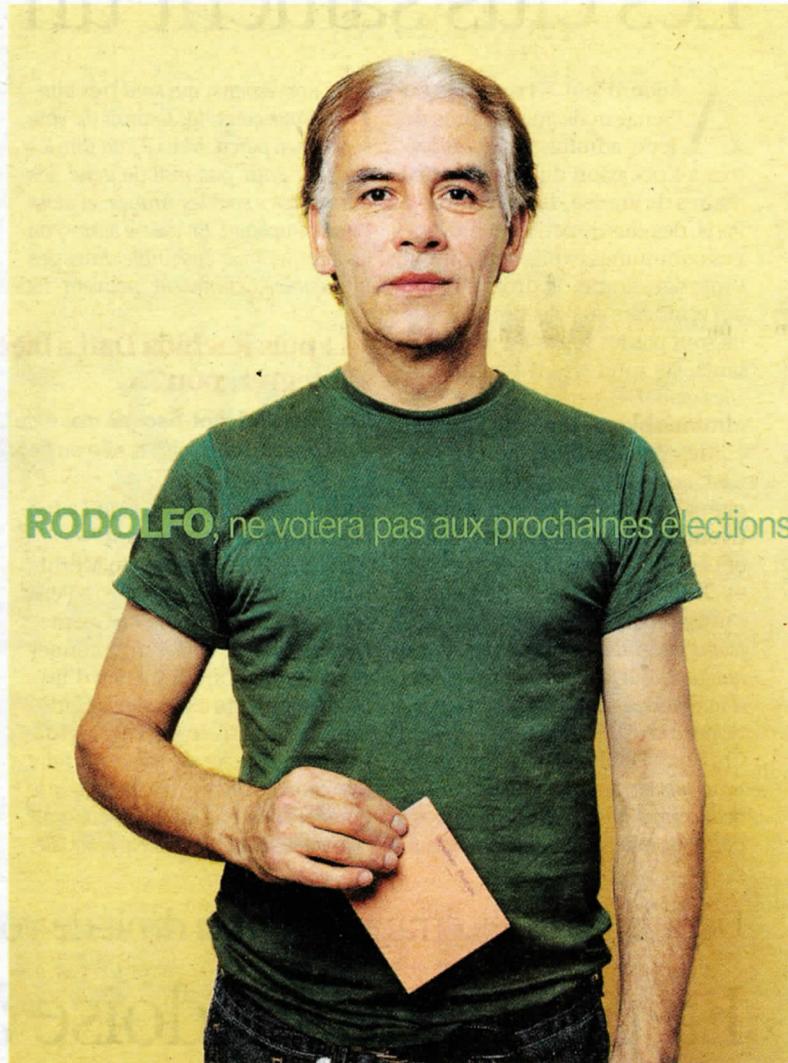
M 00135 - 1208 - F - 1,40 €



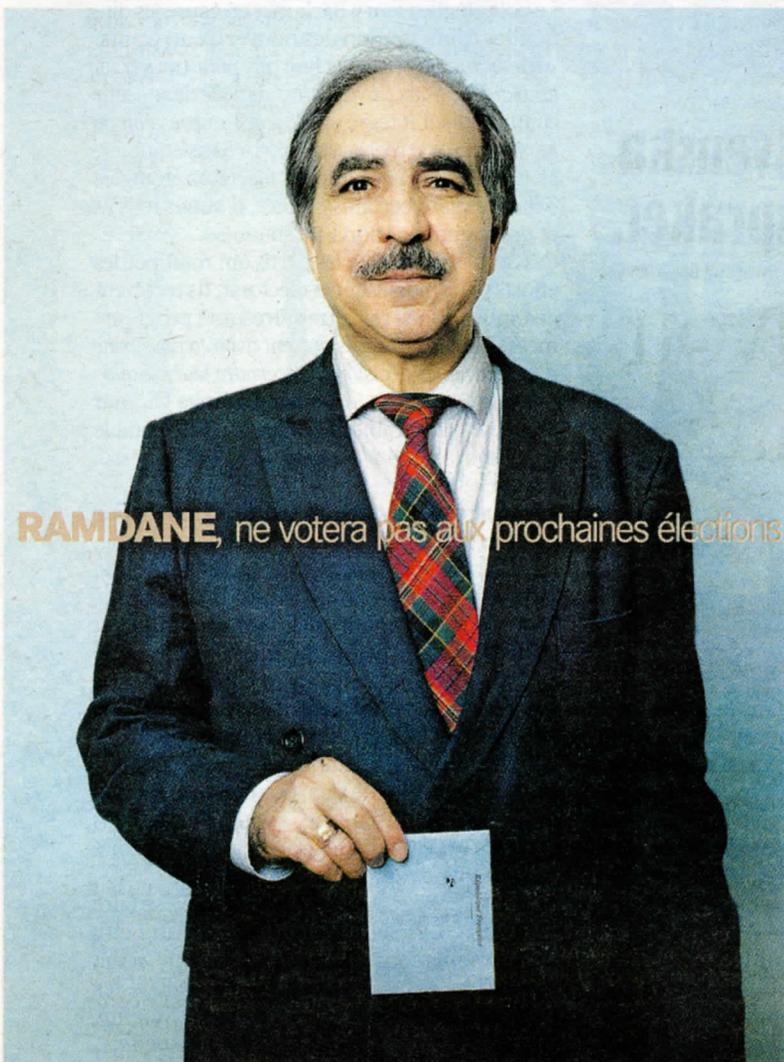
Libération



NABOU DOUCOURE, ne votera pas aux prochaines élections



RODOLFO, ne votera pas aux prochaines élections



RAMDANE, ne votera pas aux prochaines élections



NASSIMA, ne votera pas aux prochaines élections

ÉDITORIAL

Par **NICOLAS DEMORAND**

Inventer

Sauver le triple A, gérer sa probable dégradation : la politique ne se résume pas à ces sujets, par ailleurs importants. Mais la tentation est déjà grande d'enfermer la présidentielle dans l'injonction gestionnaire. C'est tout le mérite du débat sur le droit de vote des étrangers qui arrive au Sénat, récemment passé à gauche : montrer que la controverse démocratique est d'autant plus nécessaire, cruciale, urgente que des questions essentielles restent posées à la République. Celle-ci n'est pas un concept abstrait, définitivement clos et replié sur lui-même, gravé pour l'éternité dans le marbre. Une partie de son histoire est encore devant elle, à conquérir et à inventer. En plus d'être le patrimoine des citoyens français, elle peut être un lieu de rencontre pour les étrangers qui vivent depuis longtemps sur son sol et participent activement à sa vitalité. En dépit de la vitrification qu'impose la crise économique, la gauche doit pendant la présidentielle continuer à ouvrir ces débats. A les assumer fièrement. A les faire vivre. La France, qui a perdu sa souveraineté économique et court après sa grandeur politique perdue, entre désormais dans une crise identitaire profonde. Le pays rapetisse. Son horizon se rétrécit. Tout ce qui lui est étranger le panique. Il regrette les frontières. Les populistes en font leur miel, sous des formes plus ou moins grotesques ou policées. Aucune agence de notation n'évalue cette crise-là. C'est pourtant sur ces sujets que les hommes et les femmes politiques gardent encore un peu de leur pouvoir. Et que les citoyens les attendent. La droite a choisi la cocarde et souffle sur les braises. A la gauche de porter l'autre vision du monde.

Suite de la page 2 autant d'entrer en vigueur : pour être adopté, il devrait repasser devant les députés, puis être soumis à référendum.

Reste la charge symbolique, qui n'a pas échappé à la droite. S'ils osaient, les dirigeants de l'UMP remercieraient le PS de leur donner cette occasion de défendre haut et fort les vraies «valeurs» de la droite. Le sujet est si prometteur que le Premier ministre en personne se rendra au Sénat pour faire valoir les arguments du gouvernement. Devant les parlementaires de l'UMP qu'il recevait hier à l'Élysée, Nicolas Sarkozy a accusé l'opposition de chercher à s'attirer «*la vote communautaire*».

Un peu plus tard, à l'Assemblée nationale, le zélé Claude Guéant explicitait la parole présidentielle en répétant que «*la nationalité va avec la citoyenneté*», et que par conséquent «*on vote parce que l'on est français*». Mais Claude Guéant n'a pas jugé opportun de rappeler que son patron, alors ministre de l'Intérieur, avait défendu une tout autre vision, se disant, dans le Monde en 2005, favorable au vote des étrangers aux élections locales, sous conditions.

INTRUSION. Dès le mois d'octobre, les animateurs de la Droite populaire, les «durs» de l'UMP, s'étaient emparés du sujet. Le ministre des Transports, Thierry Mariani, avait d'abord dénoncé le fait que les étrangers puissent voter à la primaire socialiste. Puis, le 19 octobre, le même Mariani dénonçait dans l'hebdomadaire d'extrême droite Minute l'inscription de ce droit dans le programme du PS.

Cette intrusion sur les terres du FN n'est pas du goût de Marine Le Pen. La candidate FN appelle à manifester cet après-midi devant le Sénat contre le texte défendu par la gauche. Tandis qu'Eva Joly participera à la manifestation de soutien appelée notamment par la Ligue des droits de l'homme. ◆

UNE LOI SYMBOLE

La proposition de loi soumise au vote du Sénat avait été adoptée le 3 mai 2000 par l'Assemblée nationale. Elle étend aux étrangers hors Union européenne le droit de vote et d'éligibilité (comme conseiller municipal, pas comme maire ou adjoint) accordé en 1998 aux citoyens européens. Cette loi, dite «*constitutionnelle*», doit être adoptée «*dans les mêmes termes*» par les deux Assemblées. C'est pourquoi Lionel Jospin, alors Premier ministre, ne l'avait pas mise à l'ordre du jour du Sénat. Cette fois encore, elle ne pourra être votée à l'identique, les références à la Constitution ayant été modifiées en 2008. Il faudrait aussi pour qu'elle entre en vigueur que Nicolas Sarkozy la promulgue et la soumette au référendum. Le débat a donc surtout valeur de symbole. F. W.-D.

Malgré la barrière de la nationalité, les maires sont globalement favorables à la mesure.

Les élus saluent un facteur d'insertion

Aujourd'hui, ils sont loin du Sénat mais au plus près de leurs administrés. Rencontrés à l'occasion du Congrès des maires de France, fin novembre à Paris, des élus de petites et moyennes communes expliquent que, si l'immigration et le droit de vote des étrangers aux élections locales ne sont pas les sujets les plus brûlants, ils intéressent néanmoins «*les gens*».

«Immeubles». Venu du Béarn et coiffé de leur béret noir, Serge Castaignau, Christian Petchot-Bacqué et Jean-Marie Berchon, respectivement maires de Bordes, Lagos et Lestelle-Bétharram – entre 500 et 2500 habitants –, pensent à l'unisson que «*voter serait un facteur d'intégration formidable pour des habitants qui font souvent des efforts d'intégration et sont légitimes à participer à la vie de la commune*». Mais Christian Petchot-Bacqué précise : «*Sur nos territoires, il y a toujours eu beaucoup d'immigrés portugais, espagnols, plus récemment anglais,*

voire norvégiens, qui sont très intégrés. Pour ceux-là, le droit de vote serait bien perçu. Mais il faut dire les choses : pour pas mal de gens, les étrangers ce sont les Arabes, et alors ça se complique. En même temps, on les parque tous ensemble dans des immeubles, comment peuvent-ils

«Et puis Rachida Dati a bien fini par s'intégrer, non ?»

Christian Petchot-Bacqué maire de Lagos (Béarn) à propos de l'ex-ministre, née en Saône-et-Loire

s'intégrer ? Et puis Rachida Dati a bien fini par s'intégrer, non ?» Arrivent deux Bretons du Morbihan au même patronyme, «Peron», Christian, maire de Guéméné-sur-Scorff, et Gérard, premier élu d'Hennebont. Il y a peu d'immigrés sur leurs terres. Mais Christian raconte avec entrain : «*Une femme malgache est venue me faire une comédie incroyable pour que je l'aide à obtenir le droit de vote, tant cela représentait une fierté pour elle.*

Elle ressentait l'absence de ce droit comme une mutilation. Et, puis qu'elle n'a pas encore la nationalité, voter est, à ses yeux, son lien le plus étroit avec la nationalité française. Alors oui, bien sûr, pour les étrangers vivant en France, payant des impôts, jouant dans nos clubs de foot, travaillant, dont les enfants remplissent nos petites écoles, le droit de vote s'impose.» De son côté, Gérard relève aussi «*l'anachronisme qui se développe, puisque les citoyens européens ont ce droit : «Par chez nous, il y a des Anglais conseillers municipaux, c'est un excellent facteur d'intégration, aucun doute là-dessus.»*

«Visas». A l'argument de l'intégration, les élus (en général ceux de droite) opposés à l'octroi de ce nouveau droit opposent le corollaire de la nationalité, à leurs yeux le marqueur de l'intégration. «*On ne peut pas jouer sur tous les ta-*

bleaux, estime Sylvie Marcilly, maire (UMP) de Fouras-les-Bains (Charente-Maritime), née de mère allemande et de père italien. Quand on s'installe dans un pays, on s'enracine dans ses valeurs, donc on doit d'abord prendre la nationalité pour obtenir le droit de vote.»

Un avis partagé par Philippe Baron, élu à Loubersan (Gers) : «*Ma commune compte 200 habitants, il y a quelques immigrés. Sans faire d'idéologie politique, puisque j'ai accordé des visas temporaires, je pense que, si on vit sur le sol français, il faut devenir français avant de prétendre voter.»*

Elu à Roquebrune-sur-Argens (Var), Michel Bouvard (Parti radical) n'est «*pas sûr que ce projet soit bien suivi sur un territoire qui abrite de nombreuses cultures différentes. Il faudrait beaucoup de pédagogie. D'ailleurs, je trouve que ce débat se fait beaucoup entre personnes initiées, mais qu'il n'y a pas eu de vrai débat avec des gens normaux.»*

FABRICE TASSEL

Depuis 1975, les étrangers ont le droit de voter et de se présenter aux scrutins locaux.

La politique suédoise à bulletins ouverts



Affiche de campagne de Nyamko Sabuni, ministre, à Stockholm en 2010. PHOTO J. NACKSTAND, AFP

Même dans leur fief de Malmö, au sud du royaume, les sociaux-démocrates suédois ont eu du mal à mobiliser, lors des élections générales (législatives et scrutins locaux) de septembre 2010. Quelques jours avant le scrutin, le député Luciano Astudillo faisait du porte-à-porte dans les quartiers populaires, à forte concentration d'immigrés, pour rappeler que les étrangers avaient le droit de voter aux élections locales. «*Beaucoup sont très sensibles à notre cause, expliquait le parlementaire, mais ils ne se déplacent pas. Certains parce qu'ils ne savent pas qu'ils peuvent. Les autres, parce qu'ils pensent que cela ne changera rien.»*

«Confiance». En Suède, les étrangers ont le droit de voter aux élections municipales et régionales depuis 1975. Seule condition : résider

depuis au moins trois ans dans le pays. La réforme a été adoptée à l'unanimité par le Parlement. «*C'était une mesure parmi d'autres, qui devaient faciliter l'intégration, explique le politologue Magnus Dahlstedt. En votant, les étrangers développeraient un sentiment de confiance à l'égard du système politique et de leurs gouvernants. Cela renforcerait leur sentiment d'appartenance à la société suédoise.»*

En 1976, lors du premier scrutin suivant la réforme, 60% des électeurs étrangers sont allés voter, contre 90% des électeurs suédois. «*Certains y voyaient un bon résultat. D'autres pensaient que les chiffres s'amélioreraient avec le temps*», raconte Dahlstedt. Mais, en 2010, seuls 35% des citoyens de nationalité étrangère se sont déplacés, contre 80% des Suédois.

Le politologue Henry Bäck met en cause les difficultés d'intégration des nouveaux arrivants. «*Il leur faut entre sept et huit ans pour trouver un emploi fixe. Sans travail, c'est difficile de se sentir complètement intégré et d'avoir l'impression de faire partie de la société suédoise.»* Sans compter, ajoute-t-il, que le groupe des électeurs étrangers «*change vite*» : certains partent, d'autres restent et prennent la nationalité suédoise.

Ces dernières années, les partis ont multiplié les efforts pour mobiliser cet électorat. Ils reçoivent des subventions pour traduire leurs programmes. «*Tous les citoyens doivent avoir la possibilité d'influencer les décisions concernant leur vie quotidienne*», soutient le député de droite Gunnar Axén. Le programme de son parti est disponible dans une vingtaine de langues, dont le perse, l'arabe et le kurde.

«Menaces». Les chercheurs soutiennent que la réforme a eu un impact sur la vie politique. Kare Vernby, professeur en sciences politiques, a observé une relation entre la forte concentration d'étrangers dans certaines communes et l'importance du budget qu'elles ont consacré, après les élections de 1976, aux cours de langues maternelles accordés aux enfants nés de parents étrangers. Par ailleurs, la gauche a profité du vote des étrangers dans certaines localités. En 2010 à Malmö, le quartier de Rosengård, à forte population étrangère, a voté à plus de 80% pour les sociaux-démocrates, qui ont récolté 35% des votes sur toute la commune. Mais les étrangers ont toujours du mal à se faire élire : en 2010, seulement douze d'entre eux sont devenus conseillers municipaux. «*On voit bien que les menaces brandies par les populistes n'ont aucun fondement*», témoigne Magnus Dahlstedt. Une majorité des députés suédois, cependant, s'oppose toujours au droit de vote des étrangers aux élections nationales.

De notre correspondante en Suède ANNE-FRANÇOISE HIVERT

DÉBATS Cette question pourrait redonner un élan au PS et permettre de redéfinir la citoyenneté européenne.

Droit de vote des étrangers : pour une gauche décomplexée

Par **ÉRIC FASSIN** Sociologue
ET **MICHEL FEHER** Philosophe,
membres du collectif Cette France-là

En matière d'immigration, alors que la droite s'est lancée dans une fuite en avant vertigineuse, qui la précipite chaque jour davantage vers l'abîme de l'extrême droite, la gauche doit aujourd'hui choisir entre trois stratégies. La première se contente d'offrir une version atténuée de la politique actuelle. C'est ainsi qu'en 2007, sans contester la logique du «cas par cas», Ségolène Royal proposait seulement de lui donner un visage plus humain. Au nom du réalisme, voire des classes populaires, c'était reconnaître que la droite pose les bonnes questions.

La deuxième, qui a prévalu lors de la primaire socialiste de 2011, consiste à éviter le sujet, pour ne pas se laisser entraîner sur les thèmes de l'adversaire. Il est vrai que l'immigration n'est nullement une préoccupation prioritaire des Français : les études d'opinion le confirment mois après mois, ceux-ci s'intéressent bien plus à l'emploi, au pouvoir d'achat et aux inégalités, domaines de prédilection de la gauche. Reste que ces deux options se rejoignent sur un point : il n'y aurait rien à gagner à s'opposer frontalement à la droite sur l'immigration.

Une troisième stratégie est d'actualité : elle se joue autour du droit de vote des étrangers. Au lieu de suivre la droite sur son terrain, ou de le lui abandonner, il est possible de le lui contester en tenant sur l'immigration un discours proactif, et non réactif. Certes, nombre de commentateurs autorisés, guère accoutumés à pareille audace, s'inquiètent : la Droite populaire et le Front national ne se mobilisent-ils pas ? Il est néanmoins permis de douter que la gauche ait beaucoup de voix à

gagner, ou à perdre, de ce côté-là. François Hollande écouterait-il les conseils d'une Caroline Fourest qui l'invite prudemment à la prudence ? En période de mondialisation douloureuse, il serait urgent d'attendre, sous peine qu'une telle «ouverture», «vécue comme une trahison supplémentaire de l'Etat nation», ne fasse le jeu de «la xénophobie». Ou bien le candidat socialiste sera-t-il plus sensible aux arguments de la première secrétaire de son parti ? Pour Martine Aubry, au contraire, c'est justement aujourd'hui qu'il faut engager cette réforme, «car, par temps de grande crise économique et sociale, la cohésion et la citoyenneté locales sont des réponses et des remparts face aux populismes».

TRIBUNE

Et si le courage politique était payant ? C'est évident à moyen terme : la participation des étrangers extracommunautaires aux élections municipales dissuadera les partis de gouvernement de jouer la carte de la xénophobie politique. L'électoratisme changerait donc de sens. La France romprait avec le «problème de l'immigration» et ses fausses évidences qui dominent le débat public depuis trente ans. Ironie de l'histoire : en agitant régulièrement la promesse du droit de vote des étrangers pour affaiblir la droite en faisant monter le Front national, François Mitterrand a durablement fragilisé la gauche ; c'est qu'il contribuait à accréditer ce «problème». Toutefois, passer des mots aux actes, ce serait briser la malédiction qui paralyse la gauche depuis lors et renverser l'ironie. Mais il y a plus. Même à court terme, en finir avec la frilosité pourrait bien s'avérer rentable. Un sondage récent (BVA-*le Parisien*) montre que 61% des Français seraient favorables au vote des étrangers. Mieux : au lieu de dissuader, l'actualité encourage à s'y rallier ; ils sont 6% de plus qu'en janvier 2010. En outre, loin que les classes populaires s'y op-

posent, les ouvriers s'inscrivent dans la moyenne nationale (60%). Enfin, alors que les plus de 65 ans ne soutiennent ce droit que d'une courte majorité, les plus enthousiastes sont les 18-34 ans (entre 70 et 75%). Défendre le vote des étrangers, c'est donc faire le pari de l'avenir.

La leçon est double. D'une part, la gauche devrait apprendre à se défier des élites «raisonnables» qui parlent au nom du peuple. Ceux qui opposent l'opinion aux belles âmes, et le réalisme à l'angélisme, se voient en effet démentis par ces mêmes sondages dont ils se réclament d'ordinaire. Car la xénophobie politique ne reflète pas tant la xénophobie des

C'est Nicolas Sarkozy qui se trouve ici sur la défensive, contraint de se renier, en s'opposant aujourd'hui à un droit qu'il défendait hier. Prendre l'initiative, c'est bien reprendre la main.

classes populaires qu'elle ne cherche à l'attiser. Bref, il importe de ne pas prendre pour argent comptant ce que le populisme, fût-il «éclairé», dit du peuple.

D'autre part, la gauche devrait prendre conscience qu'elle a tout intérêt à prendre l'offensive : en effet, c'est Nicolas Sarkozy qui se trouve ici sur la défensive ; le voici contraint de se renier, en s'opposant aujourd'hui à un droit qu'il défendait hier. Prendre l'initiative, c'est bien reprendre la main. Plus généralement, si la gauche osait s'assumer, il deviendrait impossible pour le Président de jouer la «triangulation» en allant la chercher sur son terrain pour la faire apparaître timorée, voire hypocrite : en retour, c'est elle qui démasquerait son bluff.

La pusillanimité ne paie pas. Et si la gauche en tirait les conséquences, au-delà même de l'immigration ? Ainsi du nucléaire : Nicolas

Sarkozy n'est-il pas déjà condamné à la contre-attaque, soit à la réaction, plutôt qu'à l'action ? Au lieu d'avoir peur de son ombre verte, comme l'y incitent les éditorialistes, son adversaire socialiste n'aurait-il pas intérêt à revendiquer une réindustrialisation fondée sur les énergies renouvelables ? D'autant que l'opinion n'exprime pas non plus la peur du retour à la bougie qu'agite le chef de l'Etat. On se prend à rêver : au discours gouvernemental sur l'assistanat et la fraude, l'opposition ne pourrait-elle répondre par l'annonce d'une grande réforme fiscale visant à plus d'égalité ?

Encore un exemple : quand Nicolas Sarkozy s'en prend au *streaming*, cher aux adolescents et aux jeunes adultes, au lieu de rester silencieux, François Hollande ne devrait-il pas prendre le parti des usagers contre les ayants droit, actionnaires pour qui le renforcement du droit de propriété intellectuelle est une

source majeure de profits ? Comme pour le droit de vote des étrangers, ce serait ainsi défendre la jeunesse, dont il veut porter les aspirations, contre le Président de «la France qui se couche tôt», celle des épargnants retraités. En 2007, la droite décomplexée arrivait au pouvoir ; or c'est une gauche complexée qui avait rendu possible cet avènement. A force de renoncer à ses principes au nom de ses intérêts, celle-ci a fini par croire que tout ce qui contredisait ses principes servait ses intérêts. C'était confondre le réalisme avec le renoncement. Mais le droit de vote des étrangers est un test qui pourrait l'aider à sortir de ce cercle vicieux. En effet, la démagogie s'y révèle vertueuse. C'est aussi par électoralisme que la gauche doit s'engager contre la xénophobie politique. Il n'est même pas besoin de courage ; la lucidité suffirait au retour d'une gauche décomplexée.

Commençons par les Européens

Par **PHILIPPE CAYLA**
Président d'Euronews

Dans le débat actuel sur le droit de vote des étrangers, il est question de donner aux résidents non-membres de l'Union européenne les mêmes droits que ceux des résidents, du moins pour les élections locales (les Européens ayant en outre le droit de voter aux élections européennes).

Même si les droits des Européens et des non-Européens relèvent de deux logiques différentes, le fait que l'on songe à améliorer le droit des non-Européens et pas ceux des Européens en dit long sur l'absence de réflexion sur l'Europe. Les droits des Européens dé-

rivent de la citoyenneté européenne, créée par le traité de Maastricht. Tout citoyen d'un pays de l'Union est en même temps citoyen de l'UE. A ce titre, il dispose de certains droits lorsqu'il réside ou voyage hors de son pays de nationalité : par exemple, droit de vote aux élections locales et européennes quand il réside dans un pays de l'Union, droit d'être représenté par les instances consulaires de tout pays de l'Union lorsqu'il voyage hors de ses frontières.

Le rapport Lamassoure de 2008 a listé les nombreuses entraves à l'exercice plein de la citoyenneté

européenne. La Commission, dans une décision du 27 octobre 2010, a pris vingt-cinq mesures pour améliorer la valeur de cette insaisissable citoyenneté, la plupart d'ordre pratique.

A l'heure où l'on s'interroge sur l'identité de l'Europe, il serait temps de donner à la citoyenneté européenne tout son sens et toute sa valeur.

Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure où l'on s'interroge sur l'identité de l'Europe, et de l'Européen introuvable, il serait temps de donner à la citoyenneté européenne tout son sens et toute sa valeur. De même que dans l'empire romain

être citoyen romain, *civis romanus*, était un honneur qui donnait des droits supérieurs à ceux de chacune des identités nationales de l'empire, le citoyen européen devrait se voir reconnaître un droit fondamental : celui d'être citoyen national de n'importe quel pays de l'Union où il réside.

Cette citoyenneté «résidentielle» donnerait les mêmes droits que la nationalité locale sans avoir besoin de l'acquiescer ; les Européens concernés conserveraient donc leur nationalité d'origine. Ils pourraient participer aux élections nationales dans leur pays de résidence et être éligibles. Un Européen résident en France pourrait ainsi être député, sénateur, et, pourquoi pas, président de la République, même si la

probabilité d'un tel cas est proche de zéro. La France s'honorerait à prendre, en même temps que la loi sur le droit de vote des étrangers non-européens, des dispositions qui étendraient à tous les Européens résidant en France le droit de vote aux élections nationales. Le Parlement européen devrait prendre des dispositions dans le même sens. Pour aboutir à ce droit, une initiative citoyenne européenne, procédure nouvelle qui permet de présenter des propositions de loi à condition d'avoir un million de signatures, pourrait être mise en œuvre.

J'invite les lecteurs de cet article qui sont intéressés à participer à une telle initiative à me contacter (phcayla@gmail.com).